



LE RENOUVEAU DU « PALAIS GÉNICLOUD »

Dès ce mois de septembre, découvrez en bordure du Parc Champfleury l'exposition dévoilant le futur visage du gymnase Génicoud, où d'importants travaux de rénovation et d'extension débiteront dès janvier 2018. Jusqu'alors dédié exclusivement à la pratique de la gymnastique artistique, l'équipement sportif de proximité, communément dénommé « Palais Génicoud », va connaître une diversification de ses activités gymniques en s'insérant harmonieusement dans l'urbanité du quartier. Une transformation épurée, sensible et sensée, pour toutes les générations, qui projette Avignon dans l'avenir.

Un équipement sportif et culturel du XXI^e siècle

Situé à proximité des quartiers populaires de Champfleury et de Monclar, quartier Ouest, le gymnase Génicoud est étroitement lié à l'histoire du club ANT Gymnastique, créé en 1900, que préside aujourd'hui Frédéric Cliquet. Implanté depuis 1986 dans l'ancien bâtiment de 1 164 m² (bureaux et vestiaires compris) de la Foire de Printemps, avenue du Blanchissage, le club compte 800 adhérents... un chiffre conséquent qui devrait encore doubler d'ici 2020.

En investissant 5 millions d'euros pour la rénovation et l'extension du gymnase, ainsi que la requalification du Parc attenant, la Ville double la surface des locaux devenus vétustes dans lesquels quatre pôles dédiés, intégrant sport, loisirs, santé et handicap, croiseront les générations et les disciplines : gymnastique, acrobatie et pratiques urbaines, petite enfance et Arts du cirque.

Les membres de l'ANT, des partenaires extérieurs, mais aussi le service des sports de la Ville et les scolaires disposeront de cet ambitieux équipement sportif, doublé d'une nouvelle vocation culturelle avec l'entrée d'activités circassiennes (dépendant du ministère de la Culture). Une antenne du Cirque du Soleil, l'une des premières françaises, pourrait être envisagée, ajoutant une ouverture supplémentaire au développement de ce site d'entraînement international.

Une opération globale portée par la municipalité qui souhaite développer le sport familial de loisir pour tous. À l'opposé de la ville, l'amé-

nagement de la plaine Saint-Chamand dans le quartier Est marquera à l'horizon 2019 le pendant en plein air du Palais Génicoud.



5 millions d'euros

investis par la Ville d'Avignon

4 pôles d'activités

- gymnastique
- acrobatie et pratiques urbaines
- petite enfance et séniors
- arts du cirque

1 000 m² de gymnase

120 m² de tribune rétractable
(400 places)

406 m² de halle urbaine

190 m² d'espace baby gym et salle de motricité

265 m² de salle Arts du cirque
(avec 50 places en tribunes)

1 Club house avec hall d'accueil,
patio, vestiaires, sanitaires, bureaux

1 cabinet médical

1 placette publique piétonne requalifiée

1 rue d'accès vers avenue du Blanchissage requalifiée (stationnement arboré)

Calendrier des travaux

Pendant les 18 mois envisagés de travaux, le gymnase sera utilisé par les adhérents.

- Phase 1 - Extension (12 mois) : printemps 2018 au printemps 2019
- Phase 2 - Rénovation (6 mois) : ouverture officielle rentrée 2019

« Un gymnase ouvert sur son quartier au bénéfice de tous. »

Entretien croisé avec Cécile Helle, Maire d'Avignon, Laurent Michelier, directeur de l'ANT et Daniel Fanzutti, architecte du projet.

Sur quels critères le projet de l'agence Fanzutti a-t-il été choisi ?

Cécile Helle : L'idée pour cet équipement public qui ne répondait plus aux normes énergétiques et environnementales portait sur une rénovation ambitieuse et une extension suscitée par le projet de développement de l'ANT. Notre objectif est que ce genre d'opération rejaillisse sur le quartier : la proposition architecturale de l'agence Fanzutti s'intégrait parfaitement dans ce poumon vert de la première ceinture. Avec cette requalification du gymnase, du parc arboré et du parvis public, nous envoyons un signe fort aux habitants. Il s'agit d'une action globale pour que cet équipement du XXI^e siècle s'ouvre sur son quartier.



Laurent Michelier : Sur 58 candidatures, l'agence Fanzutti est celle qui a le plus pris en compte le paysage. J'utilise l'équipement depuis 30 ans, j'ai vu le quartier se métamorphoser : la démolition des tours dans les années 90, la réfection du gymnase Giéra, du commissariat, l'installation du pôle médical... Avec le gymnase réhabilité au milieu, ça va être un triple plus !

Daniel Fanzutti : Nous avons pris en compte l'organisation des espaces, la lumière, la ventilation naturelle et l'environnement. L'architecture n'est pas contenue uniquement dans un cahier des charges, tout projet doit entretenir un rapport à son site d'exploitation. Je combats l'architecture-objet avec des projets sans sens qui arrachent le regard, je défends la qualité d'usage. Mon choix a été de faire rentrer le paysage dans le lieu,

dans une volonté d'épure architecturale, pour que la lumière du nord, constante et qualitative, passe. Il n'y aura aucune baie au sud pour créer un bouclier thermique et phonique. On sera au centre d'un bâtiment massif avec des échappées lumineuses et végétales. En tant qu'habitant du quartier, où existe une vraie qualité paysagère au milieu d'un secteur très sportif, je me sens lourdement investi.



Décrivez-nous ce projet mené en deux temps, sur site occupé ?

D.F. : Il y a cet ancien hangar, auquel étaient adjoints des petits volumes de bétons pour abriter vestiaires et bureaux, obsolètes. On les supprime et on conserve la structure métallique de la halle principale, puis on double la surface dédiée à la gymnastique pour en faire un bâtiment linéaire, entre le parc au nord et la voie d'accès et l'habitat au sud. L'extension, quantitative et qualitative, rapprochera sport et culture, en introduisant les Arts du cirque et la pratique d'une gymnastique urbaine. Autour du concept classique de gymnastique, il y a une vision plus large de société pour qu'une population diversifiée puisse pratiquer. C'est très compliqué de travailler sur site occupé. Il faut installer une cohabitation entre les pratiques et le chantier, en respectant les règles de sécurité. Un dialogue permanent sera mené.

L.M. : Le hangar existant sera dédié à la gymnastique artistique, et pour se diversifier on a intégré des disciplines associées. Pendant que l'extension sera réalisée, les vestiaires et bureaux seront déplacés dans des préfabriqués. La halle gymnique sera utilisée normalement, jusqu'à l'inauguration de la phase 1, puis vidée dès qu'on pourra rentrer dans l'extension. Là, on composera... jusqu'à l'ouverture définitive, prévue septembre 2019.

Comment avez-vous réfléchi les quatre pôles d'activités ?

L.M. : Mon expérience est intervenue dans la réflexion. J'ai pu faire évoluer ma carrière grâce à la gymnastique artistique qui m'a ouvert des portes dans de nombreux domaines. Il y aura quatre départements essentiels : la gymnastique artistique, la petite enfance (baby gym) et la gym sénior, le pôle urbain avec des disciplines émergentes (gym urbaine, parkour, cross training, free running...) et les Arts du cirque.



Pourquoi développer ces activités novatrices et le sport-loisir ?

L.M. : Aujourd'hui un gamin veut s'éclater quand il vient faire de la gym. On va avoir la capacité d'offrir un panel de disciplines autour des sports acrobatiques urbains. Même si, en tant que club affilié à une fédération française, on garde à l'esprit la formation gymnique avec pour objectifs les échéances nationales et internationales. Chaque pôle aura un axe dédié à la formation de compétition et un autre à la pratique du sport-loisir.

C.H. : Nous souhaitons favoriser à l'échelle d'une ville comme Avignon le sport familial de loisir, avec la possibilité de pratiquer sans velléités de compétition. C'est ce que nous développons dans ce quartier Ouest, où d'autres équipements sont présents : salle d'armes, gymnase de volley, dojo, salle de boxe, sans oublier le gymnase Paul Giera et le city-stade. C'est l'idée que nous défendons pour le second pôle sportif quartier Est, avec l'aménagement de la plaine sportive de Saint-Chamand, à l'horizon 2019. Notre approche est d'allier la compétition collective (COSEC, football...) et le sport-loisir familial (stade nautique), et entre les deux espaces, un libre accès pour la pratique en plein air.

Quelle ambition pour le cirque ?

C.H. : Le cirque a existé il y a quelques années à la MPT Champfleury, on va pouvoir à nouveau planter une graine dans ce quartier Ouest. C'est une belle histoire qui continue.

L.M. : Dès la rentrée 17, des créneaux au gymnase de la Bouquerie sont mis à disposition de l'ANT par la Ville, afin d'engager les disciplines du cirque. Ma conception de l'école de cirque, c'est de permettre à des acrobates, des gymnastes, des spécialistes des sports urbains, une reconversion dans le monde du spectacle. J'envisage deux volets : l'accueil des jeunes qui veulent découvrir les activités du cirque et la reconversion de sportifs de haut niveau. C'est ce que j'ai fait dans mon parcours professionnel, de gymnaste membre de l'équipe de France à artiste du Cirque du Soleil. Je veux permettre à d'autres athlètes de vivre ce genre d'aventure. Aujourd'hui, j'ai les réseaux pour envisager de créer une des premières antennes françaises du Cirque du Soleil, ici. C'est top !

5 millions d'euros sont investis dans cet équipement destiné à un club associatif. D'autres utilisateurs prévus ?

C.H. : Cela représente 1/6^e de notre budget annuel de 30 millions d'euros, c'est effectivement un gros investissement ! Cette rénovation fera référence par son approche globale du quartier. On va gagner des mètres carrés de pratiques sportives au bénéfice de tous. L'ANT bénéficie d'un accueil privilégié au sein de cet équipement municipal, qu'on peut aussi retrouver au gymnase Scheppler avec l'EGGA, mais la Ville doit pouvoir programmer des activités auprès des scolaires, des crèches, du CCAS pour les seniors...

L.M. : L'ANT est l'utilisateur principal, mais reste ouvert pour accueillir d'autres clubs désirant pratiquer la gymnastique et les arts acrobatiques.

Un peu d'histoire...

Louis Génicoud (1904-1968) fut conseiller municipal de l'équipe d'Henri Duffaut, élu en 1961. Il assura la fonction de juge doyen au tribunal de commerce, et fut membre de la commission exécutive de la Foire de Printemps, et vice-président en 1962.

La Halle Génicoud (ou Palais Génicoud, dénomination encore affichée sur le fronton du gymnase), fut l'un des bâtiments de la Foire de Printemps, avant son transfert à Châteaublanc. Il abritait la mécanographie, le matériel pour l'équipement de bureaux et l'agencement de magasins. En 1978, le bâtiment est acquis par la SEDV auprès de la foire exposition du Grand Delta et mis à disposition du Théâtre municipal, qui y entropose des décors, et signe une convention de cession à la Ville. Après transformation de la Halle en salle de gymnastique, l'ANT est utilisatrice depuis 1986. En 2001, le club est labellisé « Pôle Gymnastique Espoir ». La réalisation des travaux d'agrandissement, de modernisation et de mise en conformité sont étudiés par la Ville à partir de 2007/2008. C'est sous le mandat de Cécile Helle que le projet se réalise.



Vue de la Halle Génicoud, au centre de la Foire de Printemps (1962-63)